

Assurances FFCT 2019

La FFCT indique aux clubs qu'il y a obligation légale (art. L321-1 et L321-4 du code du sport) d'informer les adhérents sur les obligations d'assurance et sur les possibilités d'assurance complémentaire et demande pour cela que les adhérents signent un formulaire.

Tout pratiquant désirant adhérer au club doit prendre une licence et une assurance à la FFCT. Les coûts et formules d'assurance 2019 sont identiques à ceux de l'année dernière. Les tableaux à la fin de ce document indiquent les coûts et les principales caractéristiques des différentes options. Le détail des garanties se trouve à l'adresse internet suivante :

En résumé :

- la formule Mini-braquet assure en responsabilité civile, défense et recours,
 - la formule Petit braquet ajoute l'assurance accident corporel, l'assistance rapatriement et les dommages au casque et au cardio-fréquencemètre,
 - la formule Grand Braquet ajoute les dommages au vélo et aux vêtements.

Pour tout nouvel adhérent ou pour tout adhérent choisissant la formule d'assurance « petit braquet » ou « grand braquet », afin d'être effectivement assuré, il est de votre responsabilité de fournir au club au moment de votre inscription un certificat médical « de non contre indication de la pratique du cyclotourisme ».

Par ailleurs, la FFCT transmet les licences à ses adhérents par messagerie électronique. En remplissant le formulaire ci-dessous, vous devez accepter de communiquer votre adresse de messagerie électronique à la FFCT afin de recevoir votre licence.

Formulaire inscription CCTF 2019

nom : prénom :

date de naissance : .

adresse :

tél : portable :

adresse messagerie :

Pour les inscriptions en famille :

nom du conjoint : prénom :

date de naissance :

Conformément à l'article L321-4 du code du sport, j'ai été informé de l'intérêt de souscrire un contrat d'assurance de personne couvrant les dommages corporels et je choisis en toute connaissance de cause la formule d'assurance suivante :

Mini Braquet **Petit Braquet** **Grand Braquet**

J'ai également été informé de la possibilité de souscrire à des assurances individuelles complémentaires.

Je fournis un certificat médical : OUI NON

Je joins un chèque de : € à l'ordre du CCTF

Je reconnais avoir pris connaissance du **règlement intérieur du club** (suivre le lien ci-dessous).

J'accepte que des photos ou films de ma personne soient publiés sur le site internet du club	date	signature
--	------	-----------

A retourner à : **Guy DECHAMBOUX**
66, rue du Dauphiné
38430 Moirans

TARIFS Clubs - Saison 2018
Identiques pour les 3 formules de licences

Réaffiliation club = 53,00 € (cotisation 29,00 € + revue 24 €) - Affiliation club = 24 € (revue) + cotisation gratuite

Formules de licences	Catégories	Cotisation FFCT	"Mini-Braquet" (Responsabilité Civile + Défense Recours)		"Petit-Braquet" (Mini-Braquet + Accident Corporel et Rapatriement)		"Grand-Braquet" (Petit-Braquet + Dommages à la bicyclette)		*Option Revue 11 numéros
			Assurance	Total	Assurance	Total	Assurance	Total	
VÉLO BALADE (sans certificat médical)	Ecole Cyclo (- 18 ans) :	12,00 €			offerte	12,00 €	48,00 €	60,00 €	+ 24,00 €
	Adultes :	27,50 €	14,50 €	42,00 €	16,50 €	44,00 €	64,50 €	92,00 €	
	Jeunes - 18 ans :	12,00 €	14,50 €	26,50 €	16,50 €	28,50 €	64,50 €	76,50 €	
VÉLO RANDO (Certificat médical)	Familles :								
	1er adulte	27,50 €	14,50 €	42,00 €	16,50 €	44,00 €	64,50 €	92,00 €	
VÉLO SPORT (Certificat médical compétition)	2ème adulte	12,00 €	14,50 €	26,50 €	16,50 €	28,50 €	64,50 €	76,50 €	
	Jeunes de 7 à 18 ans	6,50 €	14,50 €	21,00 €	16,50 €	23,00 €	64,50 €	71,00 €	
	Enfants de 6 ans et moins			offerte			48,00 €	48,00 €	

* option Revue 1ère adhésion : Pour tout nouvel adhérent, tarif exceptionnel de 18 €/an au lieu de 24 €/an.

Formules proposées			
Garanties	Mini-Braquet	Petit-Braquet	Grand-Braquet
Responsabilité civile	oui	oui	oui
Recours et Défense pénale	oui	oui	oui
Accident corporel	non	oui	oui
Assurance Rapatriement	non	oui	oui
Dommages au casque	non	oui	oui
Dommages cardio-fréquencemètre (1)	non	oui	oui
Dommages au vélo	non	non	oui
Dommages au GPS (2)	non	non	oui
Dommages aux équipements vestimentaires	non	non	oui

(1) Seul le cardio-fréquencemètre à fonction unique est garanti

(2) Les Smartphones sont exclus de la formule grand braquet